

1. Introduction et objectifs

La présente politique a pour objet d'informer les personnes concernées sur la manière dont **GPS PHARMA** collecte, utilise, conserve et protège les données à caractère personnel. Elle vise à garantir un traitement licite, loyal et transparent des données, dans le respect des droits fondamentaux des personnes concernées.

2. Cadre juridique et références réglementaires

Cette politique est élaborée conformément à la **loi n° 18-07 relative à la protection des données à caractère personnel**, complétée et modifiée par la **loi n° 25-11**, ainsi qu'aux textes réglementaires pris pour son application. Elle intègre également l'ensemble des **délibérations et recommandations de l'Autorité Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel (ANPD)**, applicables aux organismes et entreprises traitant des données personnelles.

3. Définitions et principes fondamentaux

Les notions de données à caractère personnel, traitement, responsable de traitement, sous-traitant et personne concernée s'entendent au sens de la législation en vigueur. Les traitements reposent sur les principes de licéité, loyauté, transparence, limitation des finalités, minimisation des données, exactitude, limitation de la conservation et sécurité.

Données à caractère personnel : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, y compris par référence à un identifiant tel que le nom, le numéro d'identification, les données de localisation, ou tout élément spécifique propre à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Traitement : toute opération ou ensemble d'opérations effectuées sur des données à caractère personnel, que ce soit de manière automatisée ou non, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation, la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que le verrouillage, l'effacement ou la destruction.

Responsable de traitement : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel

Sous-traitant : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable de traitement.

Personne concernée : toute personne physique dont les données à caractère personnel sont collectées et traitées, directement ou indirectement, par un responsable de traitement ou un sous-traitant.

Pour plus de détails sur les terminologies et définitions utilisées, se référer à l'article 3 de la loi n° 18-07.

4. Gouvernance de la protection des données

GPS PHARMA met en place une gouvernance appropriée de la protection des données, définissant clairement les rôles et responsabilités, et assurant le suivi de la conformité aux exigences légales.

- **Responsable de traitement** : **Monsieur BAKHTI Brahim**, directeur général de **GPS PHARMA**, est désigné comme responsable de traitement, assurant la supervision globale de la conformité.
- **Représentant** : **Monsieur MINA Sofiane** est le représentant de **GPS PHARMA**, assurant le suivi opérationnel et la liaison avec l'Autorité Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel (ANPDP).
- **Sous-traitant** : Cabinet CESOM agit en qualité de sous-traitant pour **GPS PHARMA** et est contractuellement tenu de respecter la législation en vigueur.

Tout changement relatif à la gouvernance de la protection des données, notamment le responsable de traitement, le représentant ou le sous-traitant, fait l'objet d'une communication officielle auprès des parties concernées et, le cas échéant, de l'Autorité Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel (ANPDP).

5. Catégories de données collectées et finalités du traitement

Les données collectées par **GPS PHARMA** peuvent inclure des données d'identification, professionnelles, administratives ou, le cas échéant, des données sensibles. Les personnes concernées reçoivent un **document de consentement**, préparé par le cabinet **Représentant**, qui informe en détail sur tous les traitements effectués. Chaque personne concernée doit **valider individuellement chaque traitement** avant sa mise en œuvre.

Aucun traitement de données à caractère personnel ne peut être effectué sans le **consentement préalable et explicite des personnes concernées**, à l'**exception des traitements expressément autorisés par la loi n° 18-07** complétée et modifiée par la **loi n° 25-1**.

Tous les traitements de données à caractère personnel sont déclarés ou font l'objet de demandes d'autorisation auprès de l'Autorité Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel (ANPDP), conformément à la réglementation en vigueur.

6. Bases légales du traitement

Les traitements de données à caractère personnel effectués par **GPS PHARMA** reposent sur des bases légales prévues par la loi n° 18-07, complétée et modifiée par la loi n° 25-11. Ces bases légales incluent :

- **Consentement explicite de la personne concernée** : les données sont traitées uniquement après que la personne concernée a donné son accord éclairé pour un ou plusieurs traitements spécifiques, documenté dans le document de consentement.
- **Exécution d'un contrat** : lorsque le traitement est nécessaire pour l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie, par exemple dans le cadre d'une formation ou d'un service fourni.
- **Obligation légale** : lorsque le traitement est nécessaire pour se conformer à une obligation légale à laquelle **GPS PHARMA** est soumis, par exemple les déclarations auprès de l'ANPDP.
- **Intérêt légitime** : lorsque le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par **GPS PHARMA** ou par un tiers, à condition que ces intérêts ne portent pas atteinte aux droits et libertés fondamentales de la personne concernée.
- **Protection de la vie vitale** : traitement nécessaire pour protéger les intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique.
- **Mission d'intérêt public** : lorsque le traitement est nécessaire à l'accomplissement d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique.

Chaque traitement doit être justifié par au moins une de ces bases légales, et le consentement des personnes concernées est requis pour tout traitement qui n'est pas expressément autorisé par la loi.

7. Droits des personnes concernées

Les personnes concernées disposent de droits reconnus par la loi, notamment :

- **Droit à l'information** : être informé de manière claire et complète sur les traitements effectués et les finalités de ces traitements.
- **Droit d'accès** : obtenir la confirmation que des données les concernant sont traitées et, le cas échéant, accéder à ces données.
- **Droit de rectification** : demander la correction des données inexacts ou incomplètes.

- **Droit à l'effacement (droit à l'oubli)** : demander la suppression des données lorsque celles-ci ne sont plus nécessaires aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, ou lorsque le consentement est retiré.
- **Droit à la limitation du traitement** : demander que le traitement de certaines données soit limité, par exemple lorsque l'exactitude des données est contestée.
- **Droit d'opposition** : s'opposer, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à ce que leurs données fassent l'objet d'un traitement, sauf en cas d'obligation légale.
- **Droit à la portabilité** : recevoir les données qu'elles ont fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et les transmettre à un autre responsable de traitement.
- **Droit de retirer le consentement** : à tout moment, retirer le consentement donné pour un traitement spécifique.
- **Droit de déposer une réclamation** : saisir l'Autorité Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel (ANPDP) en cas de violation de leurs droits, via le site officiel : plaintes.anpdp.dz.

Ces droits peuvent être exercés auprès de **GPS PHARMA** selon les modalités prévues par la réglementation et documentées dans le document de consentement ou autre.

8. Mesures de sécurité et gestion des risques

Pour assurer la protection des données à caractère personnel, **GPS PHARMA** met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adaptées aux risques identifiés, incluant la prévention et la gestion des scénarios de fuite de données.

Chaque scénario de fuite potentiel est identifié et fait l'objet de mesures spécifiques pour prévenir, détecter et répondre à l'incident. **GPS PHARMA** définit des procédures détaillées pour chaque type de fuite afin de limiter l'impact et notifier les autorités compétentes si nécessaire.

Les données sont protégées en fonction des supports sur lesquels elles sont conservées :

- **Support informatique et technique** : ce domaine relève de la **cybersécurité**, incluant le chiffrement des données, pare-feu, contrôles d'accès, sauvegardes régulières et gestion stricte des droits d'accès.
- **Support papier** : pour la protection des données sur support papier, **GPS PHARMA** crée des **salles de traitement sécurisées**, où les documents contenant des données à caractère personnel sont traités. L'accès à ces salles est strictement limité et contrôlé, et des procédures de stockage et de destruction sécurisée sont appliquées.

- **Support humain** : les données traitées par les cadres ou le personnel font l'objet d'un **système d'habilitation**, c'est-à-dire que tout traitement de données par un cadre nécessite une habilitation préalable, garantissant que seules les personnes autorisées accèdent aux données et les traitent conformément aux procédures internes.

GPS PHARMA assure une surveillance continue et des mises à jour régulières de ces mesures pour garantir la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données sur tous les supports et en toutes circonstances.

9. Transferts de données et sous-traitants

Tout transfert de données à caractère personnel est effectué conformément à la législation applicable et aux garanties prévues par la loi n° 18-07. Les données peuvent être transférées uniquement pour des finalités légitimes, encadrées et sécurisées.

Les sous-traitants, notamment le **Cabinet CESOM**, sont sélectionnés sur la base de garanties suffisantes en matière de protection des données et agissent uniquement sur instruction de **GPS PHARMA**, dans le respect des obligations légales et contractuelles.

Les **détails relatifs aux transferts de données, aux catégories de destinataires, ainsi qu'aux conditions d'intervention des sous-traitants** sont précisés et portés à la connaissance des personnes concernées dans le **document de consentement**.

10. Conservation et suppression des données

Les données à caractère personnel sont conservées par **GPS PHARMA** pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées et traitées.

Les **durées de conservation applicables ainsi que les modalités de suppression, d'effacement ou d'anonymisation des données** sont précisées de manière détaillée et portées à la connaissance des personnes concernées dans le **document de consentement**.

À l'issue des durées de conservation définies, les données sont supprimées ou anonymisées conformément aux exigences légales et aux procédures internes de **GPS PHARMA**.

11. Sensibilisation et formation du personnel

GPS PHARMA accorde une importance particulière à la sensibilisation et à la formation de son personnel en matière de protection des données à caractère personnel.

Des actions de formation régulières sont mises en place afin de garantir la compréhension des obligations légales, des procédures internes et des bonnes pratiques en matière de sécurité et de confidentialité des données.

Des évaluations périodiques sont également organisées pour le personnel afin de s'assurer que les cadres et employés assimilent pleinement le contexte, les principes et les exigences de la protection des données à caractère personnel, et appliquent correctement les mesures prévues par la politique interne et la législation en vigueur.

12. Contrôles et audits de conformité

Afin d'assurer le respect continu de la législation relative à la protection des données à caractère personnel et des dispositions de la présente politique, **GPS PHARMA** met en place des mécanismes de contrôles et d'audits de conformité.

Des **contrôles internes réguliers** sont réalisés pour vérifier l'application effective des procédures, des mesures de sécurité et des règles de gouvernance des données. Ces contrôles portent notamment sur les traitements effectués, les habilitations accordées, le respect des durées de conservation et la mise en œuvre des droits des personnes concernées.

Par ailleurs, **des audits périodiques** peuvent être menés, soit en interne, soit par des intervenants externes spécialisés, afin d'évaluer le niveau global de conformité de **GPS PHARMA** à la loi n° 18-07, telle que complétée et modifiée par la loi n° 25-11, ainsi qu'aux délibérations de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel.

Les résultats des contrôles et audits donnent lieu, le cas échéant, à la mise en place de **plans d'actions correctives**, visant à renforcer les mesures existantes, corriger les non-conformités identifiées et améliorer en continu le dispositif de protection des données.

13. Modalités de révision de la politique

La présente politique peut faire l'objet de mises à jour afin de tenir compte des évolutions légales, réglementaires ou organisationnelles. Toute modification substantielle est portée à la connaissance des personnes concernées.

14. Contact et réclamations

Pour toute demande se rapportant à la protection des données à caractère personnel, à l'exercice des droits reconnus aux personnes concernées, à toute demande d'éclaircissement ou au dépôt d'une réclamation, les personnes concernées sont invitées à s'adresser au représentant dûment désigné de **GPS PHARMA**, compétent pour la réception, l'instruction et le traitement de l'ensemble de ces demandes.

Représentant : Monsieur MINA Sofiane

Téléphone : 0560 96 09 57 / 0661 27 56 40

Adresse e-mail : dpo@gps-pharma.dz

Adresse professionnelle : 115 et 119ter, rue Didouche Mourad, Alger 16000

GPS PHARMA s'engage à traiter toute demande ou réclamation dans les meilleurs délais et conformément aux dispositions de la loi n° 18-07, telle que complétée et modifiée par la loi n° 25-11, ainsi qu'aux délibérations de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel.



cesom

PROTECTION DONNÉES PERSONNELLES